



La section locale du SNES-FSU : le SI

Le SNES-FSU est présent dans la quasi-totalité des établissements de l'académie. Contactez-nous à stagiaires@guadeloupe.snes.edu pour connaître les militants du SNES dans votre établissement. Ils assurent dans l'établissement la défense des droits des personnels, dans le respect des règles du Service public et peuvent vous aider au quotidien.

En cas de difficulté, le SNES-FSU est là !

L'année de fonctionnaire stagiaire s'avère extrêmement lourde quant à la charge de travail. Lors de notre enquête nationale auprès des stagiaires de l'année précédente, un stagiaire sur deux disait travailler 50 heures par semaine voire plus. La Cour des Comptes reconnaît que « les étudiants peinent à dégager du temps pour organiser un travail réflexif sur les pratiques d'enseignement ».

Le cadrage de la formation (horaires, emploi du temps, production d'écrits) est bien trop faible, ce qui entraîne des disparités selon les académies et les disciplines. Le contenu des formations reste insuffisant ou inadapté selon les stagiaires.

Tous les ans, des stagiaires nous alertent à propos de pressions qu'ils subissent de la part de leur chef d'établissement ou de leur tuteur. Dans ces situations, il ne faut pas rester isolé ni attendre ! Nous sommes joignables par mail, par téléphone ou en présence au local du SNES.

Attention, le chef d'établissement ne peut vous imposer aucune heure supplémentaire, vous refuser le droit d'aller à un stage pour lequel vous avez un ordre de mission ou vous interdire de participer à une heure d'information syndicale (y compris si elle tombe sur une de vos heures de cours). Là encore, le SNES Guadeloupe peut vous aider à faire valoir vos droits.

Calendrier de votre année de stage

Septembre	Première paie. Dossier de classement.	Pensez à adhérer au SNES afin de pouvoir bénéficier du paiement en 10 mensualités !
Octobre	Election des membres du CA dans les établissements. Election des représentants des stagiaires à l'INSPE.	La FSU dont le SNES fait partie présentera une liste : n'hésitez pas à vous présenter
Novembre – Décembre	Vœux d'affectation pour le mouvement inter-académique.	La permanence du SNES, ses réunions d'information, son site internet, ainsi qu'une fiche de suivi de votre dossier de mutation seront à votre disposition. Faites appel à nous !
Janvier – Février	Le milieu d'année est souvent le moment où la charge de travail est la plus élevée et où la pression dans les établissements est la plus forte.	Faites appel à nous !
Mars - Avril	Résultats du mouvement inter-académique. Vœux pour la phase intra-académique. Attention les règles sont différentes d'une académie à l'autre.	Le SNES sera là pour vous informer ! Renvoyez la fiche syndicale de suivi à la section académie d'affectation.
Juin	Dépôt des avis de vos évaluateurs vers la mi-juin, jurys de titularisation fin juin/début juillet. Résultats du mouvement intra-académique.	Le SNES-FSU vous aidera et vous guidera dans toutes les démarches d'affectation, dès le mois de novembre pour le mouvement INTER académique puis celui de l'INTRA académique.

Présent et combatif à vos côtés, le SNES-FSU Guadeloupe vous souhaite une très bonne année scolaire à toutes et à tous !